Élaborer le projet d'établissement des ESSMS : accompagnement

FORMATION PERSONNES AGEES ET HANDICAP

Ref : MGTEP01A

Compétences visées

Accompagner les différents acteurs impliqués dans l'élaboration et la rédaction du projet d'établissement.

Objectifs et contenus

Initier la démarche d'élaboration

- La compréhension des finalités spécifiques au projet d'établissement en ESSMS.
- L'intégration des exigences d'évaluation des ESSMS dans le projet.
- La mise en place d'une démarche participative :
  - la création de comités de pilotage,
  - l'animation de groupes de travail,
  - les ateliers collaboratifs.
- L'identification des valeurs et des principes d'intervention partagés.
- L'articulation du projet avec les recommandations de bonnes pratiques (HAS).

Organiser le diagnostic nécessaire à l'identification des orientations

- Les apports de la Stratégie Nationale de Santé, des Projet Régionaux de Santé (PRS) et de la loi de santé.
- L'analyse des besoins et des attentes des usagers.
- L'exploitation des données démographiques et du maillage territorial.
- L'identification des ressources humaines et matérielles.
- Le bilan des évaluations précédentes : points forts, axes d'amélioration.
- L'intégration des indicateurs de performance, de qualité et des éléments du CPOM.

Définir les axes de développement du projet et ses objectifs

- La définition stratégique de l'établissement dans son environnement.
- La priorisation des orientations.
- La déclinaison des axes stratégiques en objectifs opérationnels.
- La réalisation des fiches-actions.

Élaborer (ou comprendre) les différents volets du projet d'établissement

- Le volet médical et le projet de soins :
  - la coordination des soins et le parcours de santé,
  - les protocoles de soins et l'adaptation aux états pathologiques,
  - la prévention et la gestion des risques sanitaires,
  - le programme de prévention des risques liés au vieillissement.
- Le volet vie sociale et l'animation :
  - l'adaptation des activités à la diversité des publics accueillis,
  - l'inclusion des usagers dans la dynamique sociale,
  - le développement des partenariats pour enrichir la vie sociale des résidents,
  - les modalités de participation des résidents à la vie de l'établissement (Conseil de Vie Sociale-CVS, groupes d'expression).
- Le volet droits et bientraitance :
  - l'individualisation du projet personnalisé d'accompagnement (PPA),
  - la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance,
  - les droits des usagers : expression des choix, informations adaptées,
  - la démarche éthique et le respect des droits des usagers,
  - la participation et l'expression des usagers.
- Le volet qualité et sécurité :
  - la politique qualité et la gestion des risques : démarche d'amélioration continue,
  - la sécurité des soins et la gestion des événements indésirables.
- Le volet ressources humaines et organisation :
  - la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC),
  - l'égalité homme/femme,
  - l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques psychosociaux,
  - la valorisation des parcours professionnels et la formation continue,
  - la qualité de vie au travail et l'attractivité des métiers du médicosocial.
- Le volet logistique et développement durable :
  - l'optimisation des infrastructures et des équipements,
  - l'accessibilité et l'adaptation des espaces de vie,
  - la transition écologique et l'engagement dans une démarche responsable.
- La définition des indicateurs de performance pour chaque volet afin d'assurer un suivi efficace.

Objectifs complémentaires

Évaluer le budget et organiser la mise en œuvre et le suivi du projet

- La rédaction du projet d'établissement en intégrant les axes stratégiques validés.
- La présentation aux parties prenantes : usagers, familles, financeurs.
- Le déploiement opérationnel et la communication auprès des équipes.
- L'élaboration d'un plan d'actions opérationnel, aligné avec la démarche qualité.
- La mise en place un système de suivi et d'évaluation.

Méthodes

- Accompagnement professionnel.

Personnes concernées

Tout professionnel en structure médicosociale participant à l'élaboration du projet d'établissement.

Valeur ajoutée

Cet accompagnement permet à votre établissement de mettre en place une démarche participative et mobilisatrice, fédérant les équipes, les résidents et les partenaires autour d'un projet commun. Il vous aide à développer cet outil stratégique performant qu'est le projet d'établissement pour que vous puissiez anticiper les besoins futurs et renforcer la pérennité de votre structure. Cette formation apporte une réponse aux exigences réglementaires et vous assure d'être en conformité avec la loi et les recommandations nationales. Le projet d'établissement offre une amélioration tangible de la qualité de vie tant pour les résidents que pour les équipes.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Élaboration, rédaction, et animation du projet d'établissement ou de service, HAS, 2010.
- Décret n° 2024-166 du 29/02/2024 relatif au projet d'établissement ou de service des établissements et services sociaux et medicosociaux.

Mise à jour le : **03/03/2025**